

Toute
l'actualité de
Jaunay-Marigny !


jm

JAUNAY-MARIGNY
Numéro 25 → **Décembre 2023**

Le MAGAZINE

Urbanisme

Le PLUi en construction



Suivez toute l'année la vie de votre commune sur www.jaunay-marigny.fr





C'était les 9 et 10 septembre

20 ANS de JUMELAGE avec la POLOGNE

▲ Une délégation jaunay-marine s'est rendue à Oleśnica pour célébrer le 20^{ème} anniversaire du jumelage avec la ville polonaise. À cette occasion, les maires des deux villes ont planté un chêne dans un parc nouvellement créé pour marquer cette amitié franco-polonaise.

1^{ère} journée du "bien vieillir"

▲ La ville de Jaunay-Marigny et le CCAS ont organisé une journée du bien vieillir à l'Agora.



C'était le 5 octobre

Une trentaine de partenaires étaient présents : portage de repas, matériel adapté, service d'assistance mais aussi associations de la commune pour les activités de loisirs et ateliers prévention. Une première dans la Vienne soutenue par le Département.

Octobre Rose : mobilisation toujours plus forte



C'était le 8 octobre

Pour la 7^{ème} année consécutive, la commune s'est mobilisée en faveur de la campagne nationale "Octobre Rose". Événement phare de ce mois de sensibilisation, "la rando-course" a rencontré un franc succès avec près de 600 participants. Une mobilisation toujours plus forte au service de la recherche contre le cancer du sein qui a permis de collecter plus de 7000€.



Les écoliers dans les vignes

▲ La vigne école a fait sa rentrée. Toute l'école René Bureau de Marigny est venue vendanger avec les membres de la Confrérie vineuse des Tire Douzils sur une parcelle mise à disposition par le Domaine de la Rôtisserie. Leurs camarades de l'école du Breuil Minot les ont rejoints, accompagnés de leur enseignante Elise Domise, ancienne directrice de l'école René Bureau. Elle a souhaité faire partager cette expérience à ses nouveaux élèves.

C'était le 13 octobre

Direction le Pays Basque



C'était du 23 au 27 octobre

▲ Cinq jours au coeur du Pays Basque, c'est la dernière excursion réalisée par 15 jeunes de la Maison des Jeunes accompagnés de leurs animateurs. Un séjour conçu et pensé par les jeunes, des visites à l'hébergement !

La CLIC de la médiathèque



C'était le 2 novembre

▲ La CLIC, c'est le Club de Lecture et d'Initiation Culturelle de la Médiathèque, ouvert à tous les ados sur un temps de fermeture au public. Accompagnés par les agents de la médiathèque, les jeunes font travailler leur créativité avec de multiples activités autour de la culture (musique, cinéma, livres, jeux...)

Des ateliers numériques pour les seniors



C'était le 22 novembre

▲ Le bailleur social Habitatat de la Vienne propose des ateliers numériques gratuits à destination des seniors pour apprendre à utiliser les outils numériques du quotidien (ordinateur, tablette, smartphone). Encadrés par des jeunes en service civique, les participants sont accompagnés individuellement en fonction de leurs différents besoins soit sur leur propre matériel, soit sur des tablettes mises à disposition.



LE PLUI DESSINERA L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE

- **SRADDET*, SCot*, PLUi*, PADD*...** Ces sigles reflétant l'appétit techno-juridico-administratif de notre pays, ne vous disent peut-être rien mais ils vont conditionner l'aménagement et le développement des territoires des dix prochaines années.
- Ces schémas régionaux et locaux, confortés par la loi Climat et Résilience de 2021, sont des outils de planification qui définissent les orientations des documents d'urbanisme et les règles communes de construction à l'échelle des quarante communes de Grand Poitiers en terme de d'habitat, d'activités économiques, de déplacement. Avec en filigrane la fin de l'étalement urbain porté par l'objectif du zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050 et la sobriété foncière et énergétique liée à la transition écologique. Avec, soyons-en conscients, le risque que cela comporte en terme de développement futur... À Jaunay-Marigny comme partout en France. D'autant plus que notre PLU communal date de 2005 !
- Si on peut comprendre qu'il ne soit plus possible de "coloniser" de manière anarchique les terres agricoles, il serait à l'inverse une erreur de concentrer les constructions et de densifier à outrance en centre-ville, voire de compromettre toute nouvelle construction compte tenu des coûts de réhabilitation de l'habitat ancien et de démolition. **La rareté aura pour conséquence une augmentation du prix de l'immobilier, déjà élevé, limitant l'accès à la propriété ou à la location, déjà mise à mal par la croissance du modèle Airb'nb.**
- **Il est donc essentiel que les futurs choix réalisés soient clairement ancrés dans la réalité et la diversité des situations.** L'enjeu est important pour notre commune, attractive et dynamique, idéalement située sur l'axe Poitiers-Châtelleraut, sollicitée par les porteurs de projets et les familles souhaitant s'installer.
- Les élus de la Commission municipale chargée de l'Urbanisme ont engagé dès cet été les débats, précisant nos approches et nos souhaits ; le conseil municipal s'est déjà exprimé sur le PADD qui pose les bases générales du futur PLU intercommunal. **C'est donc un marathon qui commence, jusqu'à fin 2025 dans le meilleur des cas. Ce marathon, auquel la population sera associée lors du débat public, aura pour ligne d'arrivée notre vision de l'avenir, équilibre souhaité entre enjeux environnementaux, qualité de vie et intérêts du territoire.**
- Je profite de ce message pour vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous, **de belles fêtes de fin d'année, entourés de celles et ceux que vous aimez.**

Votre Maire, Jérôme NEVEUX

*SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

*SCot : Schéma de Cohérence Territoriale

*PADD : Projet d'Aménagement et de Développement du Territoire

*PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

RECENSEMENT du 18 janvier au 17 février 2024

Jaunay-Marigny fait partie des communes qui feront l'objet d'un recensement en 2024. Le recensement est une enquête publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle des communes mais aussi de recueillir des données permettant d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

▲ Il est essentiel que chacun y participe ! Si répondre à l'enquête est rendu obligatoire par la loi, c'est avant tout un devoir civique. La campagne de recensement est assurée par une douzaine d'agents recenseurs, recrutés par la commune. Ces derniers sont munis d'une carte professionnelle qu'ils doivent présenter.



Carte des agents recenseurs

Se recenser en ligne : SIMPLE et RAPIDE !

- Les agents recenseurs vont procéder les 18 et 19 janvier prochains à la distribution, en main propre ou en boîtes aux lettres, d'une **notice indiquant la procédure pour effectuer les opérations de recensement sur internet sur laquelle figurera un code d'accès personnel au questionnaire en ligne.**
- **Attention les questionnaires devront être remplis pour le 23 janvier.**
- **Le CCAS peut accompagner les personnes en difficulté pour les démarches en ligne.**
- Pour ceux qui ne pourraient toutefois répondre en ligne, **les agents recenseurs remettront des questionnaires papier** qu'ils viendront ensuite récupérer à un moment convenu.

Des adresses NORMALISÉES obligatoires

Un décret, paru en août, oblige toutes les communes de mettre à jour la numérotation de voirie. **Tous les logements concernés devront s'y conformer.**



Toutes les habitations doivent être numérotées, et de façon cohérente

▲ Cette mise en conformité concerne tout le territoire communal. Les logements ne disposant pas de numérotation propre ou bien dont la numérotation n'est pas cohérente avec le reste de la rue, recevront dans les semaines à venir un courrier accompagné d'un arrêté du maire portant numérotation de voirie. **Il sera alors nécessaire de s'y conformer et d'effectuer les démarches afin de faire connaître aux différents organismes la nouvelle numérotation.** Toutes les adresses seront dorénavant référencées dans la Base Adresse Nationale, dans laquelle les services de l'Etat devront aller chercher les informations qui leur seront nécessaires.

► Cette obligation va aussi permettre une meilleure identification de chaque habitation pour assurer par exemple une intervention rapide des secours ou faciliter les livraisons.

Le Pôle Education Jeunesse labellisé

La Caf vient de labelliser les services du Pôle Education Jeunesse « P@rents, parlons numérique », une reconnaissance des différentes actions menées cette année autour des écrans.

▲ Les écrans sont partout, ils ont envahi nos vies et celles de nos enfants. Face à ce constat, et à la nécessité de prendre conscience des dangers de la surexposition et l'appropriation de contenus inadaptés au jeune public, les équipes du Pôle Education Jeunesse ont proposé plusieurs temps forts.

- Début mai, la conférence "Être parent à l'heure du numérique" a abordé les fondamentaux en matière de conduite à tenir face aux écrans suivant l'âge de l'enfant et a présenté les outils à la disposition des parents pour contrôler l'usage.
- En septembre, des ateliers pratiques ont permis aux parents d'apprendre à utiliser le contrôle parental ou mieux connaître le fonctionnement des réseaux sociaux.
- "Le numérique fait partie intégrante de nos vies, avec un impact non négligeable sur les enfants. S'il y a des aspects positifs, il y a aussi beaucoup de travers. En tant que professionnels de l'enfance, nous devons accompagner les familles et les sensibiliser" souligne Aurore Courtin, adjointe au Maire en charge de l'éducation.



Birgit Knol, responsable du Pôle Education Jeunesse et Aurore Courtin, adjointe au Maire en charge de l'éducation

3 CHANTIERS sur le réseau d'eau et d'assainissement

Depuis plusieurs semaines, la rue du centre à Louneuil, la rue de Poitiers et la rue des Lilas à Parigny sont soumises à d'importants travaux pour remettre en état les réseaux d'eau et d'assainissement. Un vaste programme d'investissements de plus de 671 000 € HT mené par Eaux de Vienne.

▲ Les travaux de la rue des Lilas, initialement programmés courant octobre, ont été avancés de 2 semaines en raison de l'effondrement d'une canalisation d'assainissement. 420 mètres et 21 branchements ont donc été remplacés pour un montant total de 250 000€ HT.



Travaux sur le réseau d'eau, impasse du Château à Louneuil

► Eviter les fuites d'eau

Le village de Louneuil a également été impacté par d'importants travaux sur le réseau d'eau. Une nouvelle canalisation d'eau potable de 700 mètres a été installée. A cette occasion, la desserte incendie a aussi été revue. "Il est certain que des travaux de cette importance engendrent des contraintes mais ils sont indispensables car le réseau est vétuste. Il est nécessaire d'agir pour la qualité de l'eau distribuée et éviter tout risque de fuite" souligne Fabien Bonnet, adjoint au Maire en charge des travaux.

► Rue de Poitiers : programme complet

Les travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement ont été la première étape de la restructuration complète de la rue. L'enfouissement des réseaux secs (télécom et électricité) a suivi avant le réaménagement de la voirie.



"Hâte de FAIRE VENIR les Muses à Jaunay-Marigny"

Amandine Voisin, est à l'affiche de la pièce Les Muses et jouera en ouverture des Clans du rire le vendredi 26 janvier à l'Agora. Interview.

JM le Mag : Vous êtes originaire de Châtellerauld, parlez-nous de votre parcours d'artiste ?

Amandine Voisin : Très jeune je voulais faire de la scène et exercer un métier artistique. J'ai commencé par intégrer le conservatoire de musique et de danse de Châtellerauld. Ensuite, j'ai déménagé sur Paris pour faire des études supérieures de danse et en parallèle j'ai suivi une formation de comédie musicale. À l'issue de ces 4 années d'étude, j'ai joué dans plusieurs comédies musicales. Cela fait environ 10 ans que je suis intermittente du spectacle.

JM le Mag : Qu'est-ce qui vous a séduit dans le spectacle "Les Muses" ?

AV : C'est le côté comédie, c'est un spectacle haut en couleur, très dynamique et qui demande d'avoir le coeur qui bat à 100 à l'heure et puis le fait d'être 4 grandes copines qui se connaissent depuis l'école à Paris. C'est un projet né d'une amitié et créé sur mesure. Nous avons choisi les oeuvres qui correspondaient le plus à nos personnalités pour en faire des rôles de composition. Par exemple, j'incarne la Petite danseuse de Degas et physiquement je colle complètement au personnage. Le rôle a été imaginé selon ma personnalité, à la fois calme et volcanique !

JM le Mag : Le spectacle a été salué par la critique, quelles sont, selon vous, les raisons de ce succès ?

AV : Bonne question, je dirais que c'est l'énergie que l'on impulse sur scène et le fait que l'on arrive à captiver le public. On y aborde des sujets d'actualité tels que l'image de soi, le féminisme, l'intergénérationnel et chacun peut se retrouver dans les personnages. C'est une émulsion de sentiments qui arrive à séduire et transporter le public. J'ai hâte de ramener "Les Muses" à Jaunay-Marigny et de faire découvrir ce spectacle qui me tient à coeur à la région qui m'a vue grandir.

• Retrouvez cette interview dans son intégralité sur jaunay-marigny.fr

LES CLANS DU RIRE

Tout le programme 2024 :

LES MUSES

► Vendredi 26 janvier à 20h30

• Tarif plein : 25€

Tarif réduit : 20€

AVE CÉSAR

► Samedi 27 janvier à 20h30

avec Frédéric Bouraly
et Christelle Reboul

Pass 2 spectacles : 40€
(vendredi et samedi)

LE OFF

ON PEUT SE TROMPER

par Arti'show

• Vendredi 2 février à 20h30

LA NOUVELLE PETITE CULOTTE

par Le Petit Théâtre de Marigny

• Samedi 3 février à 20h30

LE RETOUR DU BIGOUDI

par Le Petit Théâtre de Marigny

• Dimanche 4 février à 15h

OFF :

• Tarif unique : 6€

Gratuit pour les
moins de 10 ans

• Billetterie en Mairie
de Jaunay-Marigny
ou sur ticketmaster.fr

Placement libre !
POUR L'ENSEMBLE DES SPECTACLES

ANIMATIONS de NOËL



Programme des animations de fin d'année :

- **Vendredi 15 décembre - 20h30 :** Concert de Noël par l'ensemble Choeur d'Hommes du Haut-Poitou à l'Eglise St Denis. L'ouverture des portes se fera à 20h. Buvette assurée par l'APE Paul Eluard.
- **Mercredi 20 décembre - 16h :** Clan des mômes, spectacle pour enfants "Rejeté.e.s" à l'Agora offert par le Comité des fêtes. Le spectacle est gratuit et sera suivi d'un goûter.
- **Vendredi 22 décembre - 15h30 > 19h :** Animations Place de la Fontaine à Jaunay : Manèges, Père-noël, distribution de chocolat et vin chaud, sucreries
- **Mardi 26 décembre :** 2 séances de cinéma à l'Agora : Les Trolls 3 à 16h et Je ne suis pas un héros à 20h30
- **Jeu concours** chez les commerçants participants jusqu'au 31 décembre.



Groupement d'artisans de Jaunay-Marigny

NEUF & RÉNOVATION, DES TRAVAUX PRÉVUS ?



*Contactez des professionnels qualifiés,
à votre écoute, pour réaliser vos projets !*



Audi Thermique

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
06 26 68 24 14
accueil@audi-thermique.fr



Chaux & Co

MAÇON BÂTI ANCIEN
06 24 21 65 25
www.chaux-et-co.fr



Olivier Pillot

ELECTRICIEN
05 49 62 83 27
olivier.pillot68@gmail.com



Czc 86 Toitures

CHARPENTIER - COUVREUR
05 49 61 90 51
czc86toitures@orange.fr



Frodeau-Guery

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
05 49 88 13 18
frodeau-guery@orange.fr



Moineaud Michel

PEINTRE
05 49 88 35 01
peinture.moineaud@neuf.fr



Brun & Souil

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
06 63 13 22 08
sarlbrun.souil@bbox.fr



Chapelet-Deschamps Menuiseries

MENUISIER - ÉBÉNISTE
05 49 62 53 30
www.chapelet-deschamps-menuiseries.fr



Deslandes

CARRELEUR - CHAPISTE
06 03 55 09 36
deslandes.sarl@orange.fr



Gandrillon Paysage

PAYSAGISTE
06 81 98 04 49
www.gandrillonpaysage.com



MY TP

TERRASSIER VRD
06 99 40 69 70
contact@mytp.fr

Territoire Zéro chômeur : l'expérimentation prend forme



Action de ramassage de déchets sauvages sur le territoire

©TZCLD Jaunay-Marigny - Dissay

Le 7 décembre, les communes de Jaunay-Marigny et Dissay ont déposé leur candidature pour devenir officiellement "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée". **Une expérimentation qui doit permettre à des personnes privées d'emploi depuis longtemps de se réinsérer dans la vie professionnelle.**

▲ Ce dépôt de candidature est à la fois, un aboutissement mais aussi le début de la concrétisation d'un travail mené depuis de longs mois autour de la création de l'Entreprise à But d'Emploi (EBE), socle de la démarche.

► Créer des activités génératrices d'emplois...

Oxalys, c'est le nom de l'entreprise qui va employer à terme près de 70 personnes. Deux axes d'activités principaux pour cette entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire : une recyclerie et une conciergerie. Elle sera installée dans l'ancienne Maison de Pays sur la RD910 à Dissay. **La particularité d'une EBE est de créer des emplois qui viennent en complément de ceux déjà existants sur le territoire.**

... avec le soutien des collectivités locales et de l'état

► Lors de la commission permanente du 19 octobre, **le Département a voté à l'unanimité le soutien financier à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur Dissay / Jaunay-Marigny.** Les communes de Jaunay-Marigny et Dissay travaillent en étroite collaboration avec la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat.

En bref !

Ouverture...

- Depuis le 19 octobre, **le magasin Intermarché est passé sous l'enseigne SUPER U.** Ouverture tous les jours de 9h à 19h30 et le dimanche matin de 9h à 12h30.

...et créations d'activités

Hypnologue - Sophrologue - Praticienne EFT

- Accompagnement personnalisé : épuisement pro/perso, débordement émotionnel, douleurs, sommeil, poids, tabac... **31 ter rue de la Haute Payre - Sur rendez-vous - 06 41 03 14 63**
bonjour@natacha.brines.fr / www.natachabrines.fr

SECTECH86

- Devis, plan, métrage pour particuliers, artisans, agences immobilières. **Didier Escande**
06 51 11 74 65 - sectech8631@gmail.com

Le sauveur d'images

- Production - montage - numérisation vidéo
Valentin Besnier-Giteau - 07 78 28 20 86
lesauveurdimages@gmail.com

DAITEM

Expert en solutions
de sécurité

Particuliers et Professionnels

- Alarmes
- Vidéoprotection
- Télésurveillance



Votre installateur Daitem

ODPP
OFFICE DÉPARTEMENTAL PRIVÉ DE PROTECTION
LAURENTIN

12 rue Eugène Chevreul
ZI République II - 86000 POITIERS

05.49.52.00.47

www.odpp.fr

Viticulteur
Propriétaire
Récoltant

DOMAINE DE LA RÔTISSERIE
Visite - Dégustation - Vente au domaine

2 bis rue de la Croix l'Abbé - Marigny-Brizay - 86380 JAUNAY-MARIGNY
05 49 52 09 02 - domaine.rotisserie86@orange.fr - www.domainerotisserie.com

un Brin de Dédicé

**BOULANGERIE
PÂTISSERIE**

Livraison de pains sur Saint-Léger,
Parigny, Train et Colombiers

Distributeurs de baguettes 6/7j sur Saint-Léger et Colombiers

05 49 52 09 62
1 rue Jean Arnaud - MARIGNY-BRIZAY - 86380 JAUNAY-MARIGNY

Retrouvez les professionnels du bien-être à Jaunay-Marigny

Prenez soin de vous



Dietplus

Rééquilibrage alimentaire

9, Grand Rue - 86130 Jaunay-Marigny

☎ 05.49.62.46.91 / 07.84.55.62.28

www.dietplus.fr

f Dietplus Jaunay Marigny



Odalisque

Institut de beauté

Place du marché - 86130 Jaunay-Marigny

☎ 05.49.88.93.74

www.odalisque86.com

f Odalisque jaunay clan



Zen'Ard Relaxation

Stéphanie Joly

Techniques manuelles de détente profonde

6 bis, rue de la Nourasse - 86130 Jaunay-Marigny

☎ 07.49.02.41.09

www.zenard-relaxation.com

f Zen'Ard Relaxation



AB Podo

Chaussures et semelles
orthopédiques

8, Rue Evariste Galois - 86130 Jaunay-Marigny

☎ 09.78.80.74.75

www.abpodo.fr

Prise de rendez vous en ligne sur : Doctolib



Salon Barbara Cib'Hair

Coiffeuse pour dames et hommes
Coloration végétale
microscopie du cheveu

18, place de la fraternité - 86130 Jaunay-Marigny

☎ 05.49.52.06.82

f Salon Barbara Cib'Hair

📧 salon_barbara_cibhair

Prise de rendez vous en ligne sur : www.planity.com

MEMBRES de la FAE



fae8130@gmail.com

Urbanisme : les enjeux de *demain*



D'ici 3 ans, un seul Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) définira les règles d'urbanisme et de construction applicables sur les 40 communes de Grand Poitiers. Ce document réglementaire se travaille maintenant dans les services de la communauté urbaine en concertation avec les communes dans le cadre des différentes lois d'urbanisme en vigueur.

▲ Un enjeu de taille puisque le PLUi définit les grandes orientations de la politique d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années et détermine toutes les règles d'urbanisme.

Le PADD : une étape déterminante

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est le socle du futur PLUi. Son élaboration a débuté en 2022. Il a été porté à la connaissance des conseils municipaux des 40 communes cet automne après avoir été débattu par la communauté urbaine en septembre dernier.

Joël Bizard,

conseiller municipal délégué à l'urbanisme



"La construction du PLUi est un enjeu majeur pour le développement de nos communes dans les prochaines années. Nous avons bien conscience de la nécessité de revoir notre façon d'habiter, de nous déplacer, de vivre alors que nous subissons de plein fouet les changements climatiques. Néanmoins, il faut rester vigilant à proposer des orientations en adéquation avec notre territoire sans creuser les inégalités entre les villes centres et les zones rurales. Un vrai exercice d'équilibriste quand on connaît le poids des normes en matière d'urbanisme."

Ce PADD, présenté aux conseils municipaux, s'articule autour de **4 grandes thématiques**

1 Un territoire engagé pour l'accueil et la solidarité

- **Maîtriser la croissance de la population** permettant le renouvellement de la population et l'accueil de nouveaux résidents (objectif : 1000 nouveaux logements par an sur tout le territoire)
- **Diversifier les formes d'habitat** : collectif, individuel, colocation, habitat participatif...
- **Valoriser le patrimoine naturel et bâti** pour un cadre de vie attrayant
- **Privilégier la qualité de vie** à travers les nouveaux aménagements : limiter la place de la voiture, renforcer la végétalisation, favoriser les mobilités douces...



2 Un territoire engagé pour une sobriété et une prospérité durable

- **Limiter l'urbanisation** des espaces naturels et/ou des terres agricoles : sobriété foncière
- **Réduire l'empreinte carbone** : efficacité énergétique des bâtiments, production d'énergies renouvelables, favoriser le réemploi des matériaux et l'économie circulaire



- **S'adapter au changement climatique** : prise en compte des risques naturels et technologiques (îlot de fraîcheur, ruissellement des eaux de pluie...)
- **Prendre en compte les nuisances sonores, la végétalisation...** pour plus de bien-être

3

Un territoire engagé pour la préservation et la valorisation de ses ressources et richesses



- **Renforcer les richesses écologiques et paysagères**
- **Préserver la ressource en eau et encourager la sobriété** : protection des cours d'eau et des captages
- **Cultiver les richesses et les singularités du territoire** : préserver les paysages caractéristiques (côteaux, vallées, bocage...), développement du tourisme vert
- **Préserver les espaces de production** agricole et forestière

4

Un territoire engagé pour la cohésion et l'équilibre

- **Affirmer la place de Grand Poitiers** comme territoire majeur : maintenir des réseaux de transport permettant de relier le territoire aux métropoles régionales et nationales
- **Conserver les diversités communales** : répartition géographique équilibrée des équipements sur les communes
- **Urbaniser de manière cohérente** : densification et évolution des espaces déjà urbanisés



- **Préserver l'équilibre économique et commercial** : optimiser et mutualiser le foncier entre les acteurs économiques

Des orientations complétées par des observations

Ces orientations présentées, en Conseil Municipal le 13 novembre ont fait l'objet d'un débat, mais non d'un vote, comme le prévoit la procédure. Au cours de cette séance, les membres du conseil municipal ont néanmoins mis l'accent sur plusieurs points qui devraient être davantage intégrés dans le PADD.

▲ En premier lieu, il a été question des ressources naturelles et des énergies. La problématique de la protection de la ressource en eau est abordée de façon trop superficielle. Il n'est notamment pas fait mention d'orientations précises sur les moyens mis en oeuvre pour la préserver. Parallèlement, sur la question des énergies renouvelables, le conseil municipal souligne la nécessaire prise en compte, comme le prévoit le code de l'urbanisme, des spécificités naturelles et patrimoniales des communes. L'implantation de dispositifs ne doit pas se faire au détriment des atouts paysagers.

• Habitat et transport : les zones rurales ne doivent pas être oubliées

La question de la densification est importante et ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie. Il est également nécessaire de s'interroger sur l'acceptation par les habitants, d'un habitat plus dense dans la mesure où une grande majorité du territoire vit en milieu rural au sein même de la communauté urbaine. Parallèlement, les logements sociaux doivent être répartis de façon homogène sur

les communes afin de ne pas créer de sectorisation. En matière de transport, le conseil municipal souligne qu'il faut être vigilant à ne pas bannir la voiture des centres-villes car pour certains usagers, notamment en zone rurale, l'automobile reste souvent la seule alternative. La Communauté Urbaine devra agir auprès de la Région Nouvelle Aquitaine en charge du Transport Express Régional (TER) pour que cette offre soit développée à l'avenir. Enfin, la zone du Futuroscope, qui demeure la locomotive du Département de la Vienne, doit davantage être "irriguée" en transports en commun cadencés (TER, TGV et bus) ainsi qu'en voies vertes.

• Le Futuroscope : un site attractif à valoriser

Tout comme en matière de transport, le bassin de vie du Futuroscope doit davantage être mis en avant et doit être considéré comme un pôle structurant du territoire, notamment d'un point de vue économique. Aussi, afin de favoriser le développement, il faut rendre possible l'intégration d'activités économiques dans des zones urbaines au-delà des sites d'activités identifiés.

PLUi vs lois d'urbanisme

La construction du PLUi doit intégrer toutes les contraintes réglementaires et législatives pour être compatible avec le cadre légal. La dernière en date est la loi climat et résilience de 2021 qui inscrit l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Une disposition qui fixe deux échéances :

- À l'horizon 2030 : diviser par deux la construction sur des surfaces naturelles afin de limiter l'étalement urbain.
- Puis à l'horizon 2050 : plus aucune nouvelle surface construite. Ce qui implique soit de réhabiliter l'existant soit de mettre en oeuvre des opérations de déconstruction pour remettre à l'état naturel les sols si de nouvelles opérations immobilières doivent voir le jour.

Une disposition qui a pour conséquence la baisse drastique des zones constructibles, et donc une augmentation des tarifs du foncier du fait de la rareté.

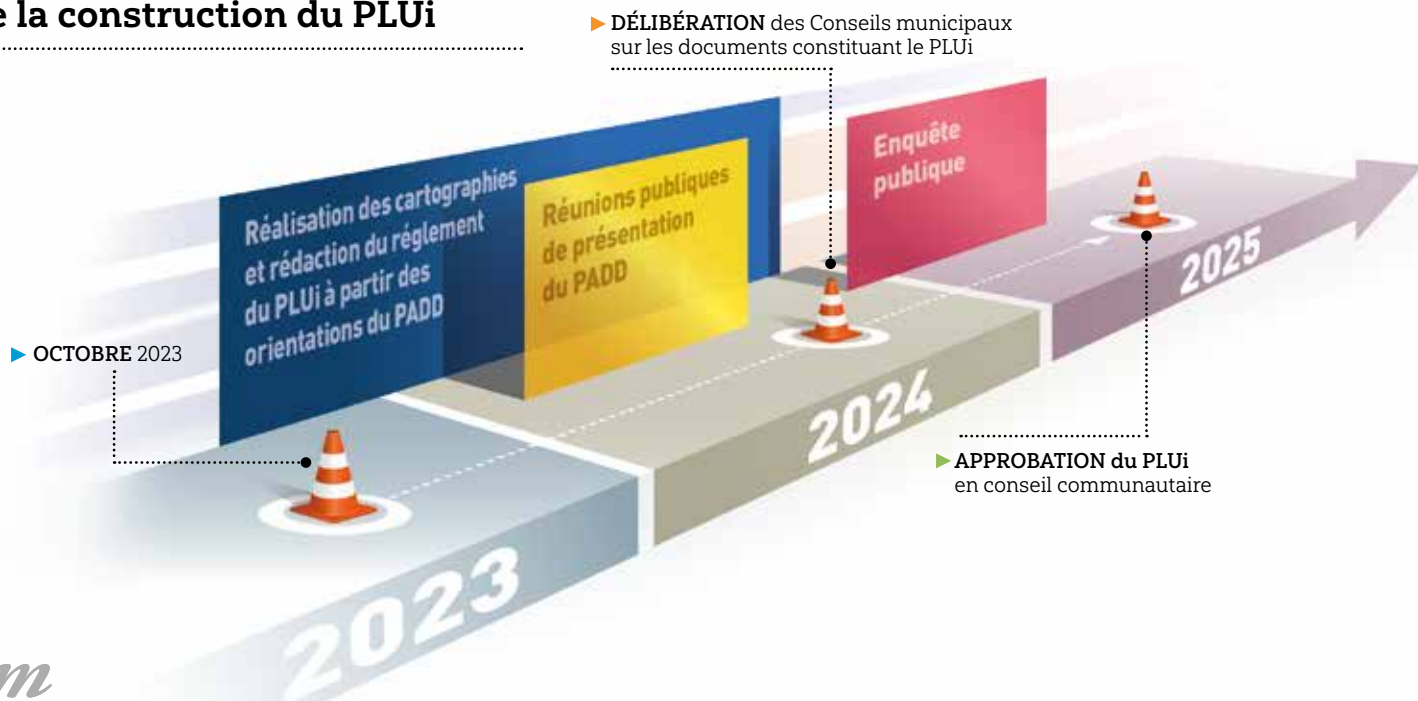
La concertation

Pendant toute la démarche de construction du PLUi, les habitants sont invités à donner leur avis.

► 3 modes d'expression sont proposés :

- Par email à concertation.PLUi40@grandpoitiers.fr
- Par courrier à : Mme La Présidente de Grand Poitiers, 84 rue des Carmélites - 86000 Poitiers
- Sur le registre mis à disposition en Mairie de Jau-nay-Marigny

Les prochaines étapes de la construction du PLUi



Pour faire paraître
votre "petite annonce" dans cette rubrique,
merci d'envoyer votre message à :

communication@jaunay-marigny.fr

Le Bridge Club du Haut-Poitou s'ouvre aux jeunes

▲ Vous êtes collégien et vous aimez les jeux de cartes tels que la belote, le tarot, ou le rami... ? Ou vous n'avez jamais joué aux cartes ? Vous aimerez le bridge, un jeu instructif et passionnant ! Les moniteurs du Bridge Club du Haut-Poitou vous proposent de vous initier gratuitement à ce jeu.

- Les Mercredis après-midi de 14h30 à 16h30 à la Maison des Arts.
- Contact : Monique Peghaire - 06 07 51 91 92



Un site Internet tout neuf

▲ La Fédération des Acteurs Économiques vient de mettre en ligne son nouveau site Internet, une mine d'informations sur les entreprises locales grâce à son annuaire. Il s'enrichit régulièrement d'actualité sur les membres de la fédération.

- À consulter sans plus attendre : faejaunay-marigny.fr



Danses de salon

▲ Le Comité des Fêtes de Jaunay organise le dimanche 14 janvier 2024 à 13h30 à l'Agora, le 10^{ème} trophée de danse de salon animé par "Dancing Academy 86". Les compétiteurs "confirmés" ou "amateurs" doivent s'inscrire avant le 25 décembre 2023.

Renseignements et inscriptions :

- Jean-Pierre Lafarge (dancing academy 86) > jeanpierrelafarge3@gmail.com - 06 14 48 54 63
- Claude Liège (Comité des Fêtes de Jaunay) > claudecolette.liege@orange.fr - 06 07 22 30 48
- 13 € par personne. Gratuit pour les - de 12 ans



L'œil du Clain

▲ Intéressé par la photographie ? Débutant, amateur assidu ou photographe expérimenté, le photo-club de Jaunay-Marigny "L'œil du Clain" "vous attend !

- Contact : gerard.torlois@wanadoo.fr



Tennis de table

▲ Le samedi 23 septembre, l'équipe première du Val Vert Tennis de Table a joué son premier match en nationale 3 contre Tours dans une salle rénovée. L'espace a été inauguré en présence d'élus, de membres de l'association et du comité départemental de tennis de table.

En juin dernier, le club a accédé pour la première fois de son histoire au niveau national du championnat par équipe. La commune de Jaunay-Marigny a programmé durant l'été la réfection du sol de la halle de tennis de table située chemin du grand tillet, afin que le club puisse recevoir des compétitions nationales. Une rénovation soutenue par le département de la Vienne.



Expressions

Unis pour Jaunay-Marigny :

Agir pour l'environnement est une problématique au long court, transversale par nature. Transports, gestion des déchets, alimentation, habitat, biodiversité... Il ne peut pas y avoir aujourd'hui de projet, qu'il soit public ou privé, qui n'intègre pas les notions de durabilité et d'environnement. Tous les champs d'action sont concernés. Et tous les échelons territoriaux sont engagés, chacun à leur niveau, dans la transition écologique. Et notre commune y prend toute sa part.

En 2023, nos efforts se sont portés d'abord sur l'installation d'éclairage LED pour les équipements sportifs les plus gourmands en énergie (gymnase, stade). Cela a le triple avantage de réduire drastiquement la consommation électrique, d'améliorer significativement la qualité lumineuse et de générer des économies de fonctionnement. Parallèlement, l'entretien des espaces verts, déjà engagé dans une gestion différenciée sur l'ensemble du territoire depuis 2018, privilégie le verdissement et le choix de plants peu consommateurs en eau. Ressource en eau que nous préservons aujourd'hui à grande échelle par l'installation d'une bâche de 360 m³ pour récupérer l'eau de la piscine en fin de saison, d'arroser ou nettoyer les matériels.

Agir contre le dérèglement climatique, c'est aussi agir sur les déplacements en concertation avec les différents acteurs concernés. Nos discussions ont permis à la ligne Vitalis 21 de mieux desservir la commune, d'aboutir à l'augmentation de la fréquence des TER et de développer les voies vertes.

Nous soutenons enfin tous les projets scolaires éco-citoyens pour sensibiliser nos enfants à la protection de l'environnement, à l'image du projet vigne-école à Marigny-Brizay ou des animations AbeiLocales pour ne citer qu'elles.

Au-delà de ces quelques exemples, chacun d'entre nous doit être acteur de cette transition écologique. Chacun de nos gestes quotidiens peut contribuer à relever le défi qui s'impose à nous. Le défi, individuel et collectif, d'une ville modèle, plus durable et plus résiliente, qui prend toute sa place dans les enjeux du climat. Une ville qui agit sans dogmatisme mais avec pragmatisme.

Les élus de la Majorité Municipale "Unis pour Jaunay-Marigny" vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux de belle et heureuse année.

Ensemble plus fort :

L'actualité est si fluctuante et lourde qu'écrire une Tribune un mois avant sa parution, dans le contexte actuel semble irréaliste. Nos préoccupations locales paraissent bien futiles comparées :

- aux événements qui frappent à nos portes avec l'Ukraine et le Proche Orient. Nos pensées vont à toutes les victimes civiles ;
- aux événements climatiques auxquels nous sommes tous confrontés. Le dérèglement climatique n'est plus une vue de l'esprit : tremblements de terre, tempêtes, épidémies... Il impose que chacun d'entre nous, municipalité comprise, s'empare du sujet. Si, cette nécessité n'est pas perceptible dans les actes actuels de la municipalité, gageons que le sujet soit intégré dans la future construction budgétaire 2024. Nous nous réjouissons d'ailleurs de voir enfin commencer le projet de rénovation annoncé depuis des années du Pôle Social pour une amélioration de l'accueil des bénéficiaires et de son accessibilité.

Souhaitons-nous une fin d'année plus douce : une trêve de Noël.

E + F avec vous et pour vous

Nouvel élan pour Jaunay-Marigny :

Texte non parvenu à la date d'impression du magazine.

INFOS PRATIQUES

Aide aux démarches administratives

- **Les conseillers France Services accompagnent les administrés dans leurs démarches administratives quotidiennes**, répondent aux questions et apportent une aide dans les démarches en ligne.
- **Service gratuit** situé sur le site de Chalembert (desserte bus Vitalis – arrêt "Chalembert") : 3 rue Evariste Galloi.
- **Horaires d'ouverture** : Lundi : de 08h30 à 12h30, du Mardi au Jeudi : de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 17h00, Vendredi : de 08h30 à 12h30 de 13h30 à 16h30

Réunion publique mutuelle communale

- La mutuelle santé Mutualia, retenue par la commune pour proposer une offre de santé mutualisée, organise **une réunion d'information le jeudi 1^{er} février à 18h en Mairie de Jaunay-Marigny.**
- **Gratuit.** Ouvert à tous.

Ateliers "Objectif équilibre" gratuits

- Programme d'ateliers proposé par la MSA. **Objectif : travailler la souplesse, la résistance musculaire, reconnaître un danger** (prévention des chutes)... **À partir du mercredi 7 février 2024** à la salle de la Tonnelle (village de Louneuil) de 9h à 10h.
- **Ouvert à tous à partir de 55 ans** (quel que soit son régime de protection sociale). **Inscription** : 05 49 44 56 32

jm Le MAGAZINE

Directeur de publication :

Jérôme Neveux

Rédaction en chef : Vincent Rivière

Rédaction : Céline Dussutour,
Manon Barbier

Contacter la rédaction :

communication@jaunay-marigny.fr

Crédits photos : service communica-

tion , FreePik, Shutterstock, E.Poublan

Conception – réalisation :

Jean-Philippe Vriet

Impression : Sipap-Oudin

Régie publicitaire : Projectil - Sogepress

Tirage : 4000 ex

ISSN : 2802-2351 et 2802-236X

► Ils se sont dit OUI !

BOICHÉ Sébastien et MERCIER Daniela
02/09/2023

DECLERCQ Johan et VENIEN Mylène
09/09/2023

DEROUICHE Mohamed et LALLOUCHE Zeina > 09/09/2023

ANTOINETTE Kimberly et FÉDRONIC Alyss > 16/09/2023

FETIS David et TORRES Rachel
23/09/2023

HERAL Olivier et FORT Sandra
07/10/2023

BONJOUR les bébés

Laywen TAILLET > 14/09/2023

Alice SCHNEIDERLIN > 17/09/2023

Djani IJAOUANE > 04/10/2023

Aliénor PAGÉ > 17/10/2023

Aliya CHÉNEBAULT > 21/10/2023

Milann FORESTIER > 28/10/2023

Ils nous ont QUITTÉS

AMIOT Héliane > 06/09/2023 - 102 ans

CHAILLOT Yves > 01/09/2023 - 76 ans

VAINGRE Marie-Thérèse veuve COLPART
25/09/2023 - 89 ans

GÂTINEAU Patrick > 04/10/2023 - 65 ans

GRATTEAU Etienne veuve REVEILLAUD
05/10/2023 - 99 ans

BUSUTIL Andrée veuve CHAUVIN
07/10/2023 - 95 ans

LAMBERT Serge > 14/10/2023 - 89 ans

JOUTEAU Chantal épouse MICHAUD
21/10/2023 - 74 ans

DALLIER Claudette épouse JACQUES
26/10/2023 - 84 ans

HÉRAULT Elise épouse JEANNEAU
29/10/2023 - 90 ans

CHEBASSIER Ginette veuve BERNARDEAU
31/10/2023 - 91 ans

DESJARDINS Paule veuve SCHMIDT
27/10/2023 - 97 ans

PAPET Claude > 13/11/2023 - 90 ans

LARDON Madeleine épouse BEAUFRETON
17/11/2023 - 94 ans



Devignerverre
CAVE & BAR à VIN

Vous accompagne dans le choix de vos :

- Uins
- Bières
- Spiritueux

Site du Moulin - 72, av. de Bordeaux JAUNAY-MARIGNY
06 35 32 25 71 - [f Devignerverre](https://www.facebook.com/Devignerverre)

CAISSE LOCALE ST GEORGES / JAUNAY CLAN

Place de la Fontaine, 86130 Jaunay Marigny

A vos côtés pour accompagner les projets du territoire.

Proximité - Responsabilité - Solidarité

05.49.55.99.32

jaunay.clan@ca-tourainepoitou.fr



CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU - Siège social : 16, rue Sébastien-Abbade - CS50 307 - 86000 PORTIERES-CEDEX - 399 790 017 RCS PORTIERES. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 816 (www.cai.fr) IAE 10023.



Julien ROCHER
Architecte DE - HMONP

Conception - Permis de construire
Neuf - Rénovation
Particuliers - Professionnels

24 rue de Poitiers - 86130 JAUNAY-MARIGNY
06 88 60 66 28
www.atelier-r2.fr - jrocher1@hotmail.fr

BON-SAMARITAIN.ORG

STAYING ALIVE : L'APPLICATION DE RÉFÉRENCIEMENT DES DÉFIBRILLATEURS
LE BON SAMARITAIN : LE SERVICE D'ALERTE À DISTANCE SUR STAYING ALIVE



TELÉCHARGEMENT DE STAYING ALIVE



UN ARRÊT CARDIAQUE
VIENT D'ÊTRE SIGNALÉ
PRÈS DE VOUS.
POUVEZ-VOUS
INTERVENIR ?

#JEPEUX SAUVER UNE VIE

EN DEVENANT BON SAMARITAIN LES
SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE
PEUVENT TOUS SAUVER UNE
VICTIME D'ARRÊT CARDIAQUE

Photo: David Bismuth/Agf

TELÉCHARGEZ  STAYING ALIVE ET SAUVEZ DES VIES AVEC LE  BON SAMARITAIN



Jérôme NEVEUX

*Maire de Jaunay-Marigny
Conseiller départemental*

Martine SIMONET

*Maire déléguée
de Marigny-Brizay*

et toute l'équipe municipale

vous souhaitent une belle et heureuse année 2024

et ont le plaisir de vous inviter

à la cérémonie des vœux aux habitants

le vendredi 12 janvier à 19h à l'Agora

suivie d'une réception.